



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Marine nationale
CECMED
Division « opérations »**

Toulon, le 22 janvier 2021
N°500117 /CECMED/OPS/NP

Monsieur le vice-amiral d'escadre Laurent Isnard
commandant la zone maritime de la Méditerranée

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var

OBJET : demande de concession d'utilisation du domaine public maritime pour la mise en place d'un appontement plage de la Nartelle - Commune de Sainte-Maxime. Avis du commandant de zone maritime Méditerranée.

RÉFÉRENCES : a) code général de la propriété des personnes publiques (dans son article R 2124-56) ;
b) votre courrier et dossier joint du 30 décembre 2020, réceptionnés le 07 janvier 2021.

Par courrier cité en référence b), vous sollicitez l'avis conforme du commandant de la zone maritime Méditerranée pour une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime concernant l'installation d'un appontement sur la plage de la Nartelle, commune de Sainte-Maxime.

J'ai l'honneur de donner un avis **conforme favorable** à cette demande avec les observations suivantes :

- le littoral méditerranéen a fait l'objet de minages défensifs et de bombardements durant la seconde guerre mondiale. A ce titre, la problématique d'une possible pollution pyrotechnique du site doit être prise en compte ;
- ces sites, qui ne sont habituellement pas utilisés pour des activités militaires, pourront toujours l'être par les unités de la Marine nationale en mission de protection des personnes et des biens ou de défense du territoire.

Original signé

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var – Direction départementale des territoires et de la mer du Var – Service mer et littoral – Bureau littoral Est – pour M. Christophe MARTIN (christophe.martin@var.gouv.fr)

COPIES :

- OGZDS SUD
- PREMAR MED/AEM
- CECMED/DIV OPS/Bureau « opérations côtières »
- CECMED/DIV OPS/SEC
- archives.